

## En 2022, « nous ne restons pas inactifs »

**Tessy-Bocage** — Les importants investissements de 2021 conduisent le maire à mettre un frein dans la gestion des dossiers à venir.

### Entretien

**Michel Richard,**  
maire.

#### Comment envisagez-vous l'année qui se présente ?

Les investissements entrepris en 2021 font partie du tableau de marche que nous nous étions fixé, en termes de mandature. Si un ralentissement s'impose, en dehors des conditions sanitaires, il nous faut toujours appréhender le futur pour le confort de nos concitoyens. D'autant plus que, depuis deux ans, on se sent éloignés d'eux.

Ces douze derniers mois, nous avons, pour l'essentiel, mené des travaux d'entretien et de réhabilitation des écoles : toiture, isolation, remplacement des fenêtres et des installations de chauffage, pour l'école Jacques-Bulot et le remplacement des fenêtres, à l'école de Pont-Farcy.

La construction du pôle enfance, trois chantiers de voirie communale et l'engazonnement des cimetières... Un ensemble de travaux dont le reste à charge de la commune se chiffre, globalement, à 700 000 €.

#### Quels sont les projets pour 2022 ?

La rue du Nid-de-Loup, face au collège, va être entièrement refaite. Les travaux concernent la sécurisation des lieux, la mise en place d'un stationnement temporaire...



Faute de pouvoir présenter ses vœux, Michel Richard, maire, expose les projets pour l'année 2022.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Il nous faut poursuivre l'entretien des voiries communales en campagne : curage des fossés et hébergement. L'engazonnement du cimetière de Pont-Farcy. La rénovation de l'éclairage public, avec l'installation de lampadaires Led, et les travaux de réfection de la toiture du dojo, au gymnase. Dans l'immeuble qui abrite le pôle des solidarités, l'aménagement d'une salle réservée aux ateliers numériques et aux associations.

Bien que nous soyons trop loin de nos concitoyens en cette période difficile, ils pourront constater que nous ne restons pas inactifs.

#### Où en sont les dossiers en phase de concrétisation ?

En réserve de tous ces investissements, il nous faut tenir compte des projets en suspens qui émanent de l'exercice précédent. Ils sont au cœur de nos discussions et pourraient voir

le jour dans un très proche avenir.

#### Que vont devenir les négociations en cours concernant l'instruction de terrains constructibles et le futur aménagement des bords de Vire, près de l'aire de camping, à Tessy ?

Ces événements à venir font partie de nos réflexions collégiales avancées. S'il convient de les finaliser dans un proche avenir, nous saurons être réactifs.

### Saint-Louet-sur-Vire

Angélique Degand, l'agente recenseuse de la commune



Angélique Degand, agente recenseuse de la commune

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Initialement prévu en 2021, le recensement de la population va finalement avoir lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février, en raison de la crise sanitaire », rappelle Françoise Louis, maire.

Le recensement a pour but de mieux connaître la population pour répondre à ses besoins dans un large champ d'action, urbain ou rural. « C'est très important. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes », poursuit l'édile, qui prend en charge la tâche de coordinatrice communale.

« Recrutée par la mairie, Angélique Degand, habitante de la commune, est notre agente recenseuse. Elle se présentera dans les foyers, munie d'une carte nominative avec photographie. Dans le cas d'un questionnaire en ligne, elle remettra les identifiants correspondants pour y répondre. Si cette formule n'est pas utilisée, la réponse au questionnaire se fera sur papier. » Ces données seront ensuite remises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

## Le projet pour l'église attend l'aval de l'Udap

**Sainte-Marie-du-Mont** — Le projet de visite de l'église devrait voir le jour en 2022. C'est du moins le souhait de l'association des Amis de l'église qui œuvre à sa mise en valeur.

### Patrimoine

Jeudi soir, la municipalité a reçu un nouveau chèque de la part de l'association des Amis de l'église pour le financement du projet qu'elle prépare concernant l'accueil des visiteurs de l'église.

Ce chèque de 8 000 € vient compléter la cagnotte constituée et qui s'élève désormais à 25 000 €. « C'est presque inespéré d'avoir pu récolter 8 000 € en 2021, se réjouit Catherine Ferey, présidente de l'association. Grâce aux dons et aux quelques activités que nous avons pu organiser. » Notamment la présentation du projet au public, la visite du château de Sainte-Marie du Mont et un repas « que nous avons pu maintenir malgré tout »

Où en est le projet ? « Il en est toujours à sa phase de conception. On sait ce que l'on va faire : les différen-



Catherine Ferey a remis un nouveau chèque au maire Charles de Vallavielle.

PHOTO : OUEST-FRANCE

tes stations de visite, l'éclairage, les textes qui sont bien dégrossis. Il faut que l'on soit carré sur l'iconogra-

phie. » Le projet a été adressé à l'Udap (Union départementale de l'architecture et du patrimoine) pour

validation. « On attend la réponse. »

Financièrement, « il nous manque encore quelques devis. Notamment le coût de l'impression numérique des panneaux d'explications. Des menuiseries ne sont pas encore chiffrées ainsi que des choses annexes. Le coût global devrait atteindre pas moins de 30 000 €. Nous pouvons prétendre à quelques subventions, sachant que l'éclairage n'est pas du tout subventionné. »

Si la situation sanitaire le permet « nous avons des activités en vue, précise Catherine Ferey. Une rando course en mai, une journée médiévale au château couplée à un marché du terroir en juillet et notre repas en novembre en juillet. » Le dynamisme de cette association autour de ce projet fait dire au maire Charles de Vallavielle, qu'il s'agit « d'un beau moment dans la vie du village ».

### Méautis

## Anciens

Faute de pouvoir se retrouver en décembre pour leur repas annuel de Noël, les membres du bureau du club des anciens de Méautis se sont retrouvés, mercredi, afin d'effectuer le tirage au sort de la souscription habituelle. De nombreux lots étaient mis en jeu. Les gagnants recevront leurs lots à domicile tandis que les adhérents de l'association se verront remettre leurs chocolats.

### Carentan-les-Marais (Carentan)

Le collège Gambetta fêtera ses 50 ans en mai



Un comité d'organisation est mis en place pour préparer la grande fête.

PHOTO : OUEST-FRANCE

### Le rendez-vous

C'est en septembre 1971 que le collège Gambetta a accueilli ses premiers élèves et une grande fête est programmée pour ce 50<sup>e</sup> anniversaire.

Elle aura lieu en mai et, plus particulièrement le 20 mai, pour des retrouvailles autour des travaux des collégiens et un pique-nique géant dans la cour de l'établissement.

Tout au long de l'année, l'établissement proposera des expositions, du chant choral, la réalisation d'une fres-

que commémorative, un concours de logo, des menus des années 1970 à la cantine, etc. « Le collège Gambetta va remonter le temps », indiquent les membres du comité organisateur réunis en séances de travail.

Les organisateurs sont à la recherche de photographies anciennes et de témoignages des élèves qui ont usé leurs fonds de culottes sur les chaises du collège dans les années 1970 et 1980.

Une adresse pour les contacter : gambetta50ans@gmail.com

### Carentan-les-Marais (Carentan)

Échecs : Saint-Hilaire s'incline face à Magnanville

En échecs, la ronde 4 des championnats de France d'échecs par équipes se déroulait dimanche dernier.

L'équipe de Saint-Hilaire-Petitville rencontrait Magnanville, une équipe des Yvelines sur son terrain. « Sur le papier, les deux équipes paraissent de même niveau », remarquait Michel Duval, président du club saint-hilairien. Ce fut confirmé par le score

final : 3-2 en faveur de Magnanville.

Les deux victoires de Saint-Hilaire ont été remportées par Yannick Quellec et Bernard Aras tandis que Guillaume Marie, Cyprien Véron et Michel Duval obtenaient la nulle.

Prochaine rencontre, le dimanche 30 janvier, contre Dieppe. « Encore un match équilibré »

### Un événement à annoncer ?

Pour faire paraître gratuitement une annonce de manifestation, réunion ou permanence ou tout autre rendez-vous, dans le *Ouest-France*, connectez-vous sur [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr), saisissez votre information ainsi que la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître dans le journal.

## L'église de Gourbesville va être rénovée

**Picauville (Picauville)** — Lors de sa première réunion de l'année, le conseil municipal s'est longuement penché sur la rénovation de l'église de Gourbesville.

### Rénovations de l'église de Gourbesville

Marie-Hélène Perrotte, maire, a proposé au conseil municipal qu'elle fasse des demandes de subvention pour les rénovations de l'église à Gourbesville.

L'église Saint-Ermeland a des origines remontant aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le chœur date du XIII<sup>e</sup> siècle et la chapelle sud de 1748.

Il y a besoin de faire des rénovations à l'intérieur, au niveau de l'autel et des transepts.

Marie-Hélène Perrotte a expliqué qu'il y a eu des difficultés à trouver des entreprises pour les travaux. « Certaines, qu'on a approchées, ont maintenant cessé leurs activités à cause du Covid. Mais il faut trouver une entreprise pour la restauration. On a parlé à Point Vert pour la menuiserie. »

La maire a expliqué que les travaux, selon les devis, vont coûter 50 000 € pour le bois et la menuiserie. Elle propose de demander 10 000 € d'aide à la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et 25 000 € au Département. Il resterait 15 000 € à la charge de la commune.

Ensuite il y aura le travail à faire sur



Le conseil municipal s'est réuni pour la première fois cette année jeudi dernier

PHOTO : OUEST-FRANCE

la polychromie (la dorure sur l'autel etc.) qui sera fait après la menuiserie et sera un coût supplémentaire. Le conseil a approuvé la proposition à l'unanimité.

#### Horaires de la garderie

Lors de la réunion du 3 décembre, le conseil a discuté d'un éventuel changement d'horaires de la garderie, le président de l'Association parents-élèves demandant un prolongement de 18 h à 18 h 30.

À la suite de cette demande, le con-

seil a fait une enquête auprès des parents.

Cinquante ont répondu et au vu des résultats, Marie-Hélène Perrotte a estimé que la prolongation des horaires n'était pas justifiée. De plus, « le gardien est à son maximum d'heures légal. On serait obligé d'embaucher quelqu'un d'autre. »

Pour autant, une autre enquête sera faite en juin avant de prendre une décision en septembre.

#### Abandon d'une concession

#### funéraire

Marie-Hélène Perrotte a expliqué qu'une personne a demandé l'abandon d'une concession funéraire.

La personne a aussi demandé un éventuel repris sur la concession. La maire a expliqué que la concession ne peut pas être vendue à quelqu'un d'autre et que selon la loi, la commune a le droit d'accepter ou refuser de reprendre l'emplacement. Le conseil a décidé d'accepter la concession abandonnée mais de ne pas rembourser le coût.